



FORMULAIRE DE REPRISE D'ACTIVITÉ EN SORTIE DE CONFINEMENT

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux installations du TTRCS dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19. Cette possibilité d'accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux membres de l'association et personnes formellement admises à l'exclusion de toute autre personne.

- Il atteste avoir été informé que l'association s'est engagée à respecter les mesures édictées par le gouvernement et par le département des Hauts-de-Seine pour freiner la diffusion du Covid-19 ;
- Il reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection l'association ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;
- Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans sa pratique, notamment en respectant les gestes barrière ;
- Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées ;
- Il s'engage également à respecter les obligations édictées par le département des Hauts-de-Seine relatives à la pratique au sein du parc des sports de la Grenouillère

Nom et prénom du membre :

Pour les mineurs nom et prénom du responsable légal :

Atteste avoir pris connaissance du Protocole de sortie de confinement du TTRCS

Date :

Signature (du membre majeur ou du responsable légal pour les membres mineurs) :

LES GESTES BARRIÈRE :



Se laver très
régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Utiliser un
mouchoir à usage
unique et le jeter

